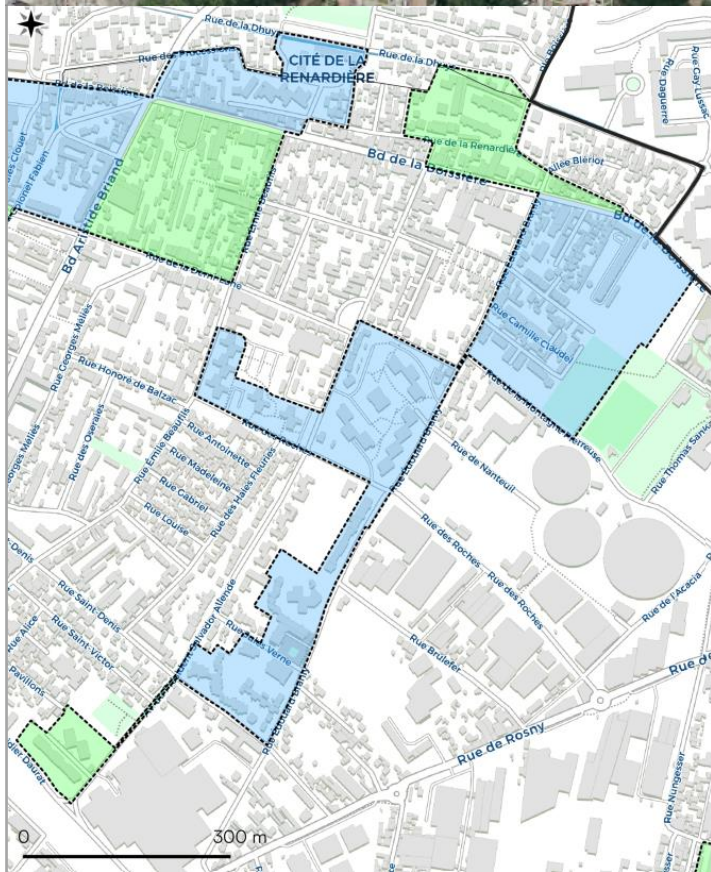


# Projet du quartier Branly - Boissière

## 1. Présentation du quartier



### Branly - Boissière

Communes : Montreuil, Noisy-le-Sec

Révision du périmètre en 2024 : extension (+27 % de superficie)

Nombre d'habitants : 3 900 (+36 % de population du fait de l'évolution de périmètre)

Niveau de vie moyen : 18 600 €/an  
(contre 20 400 €/an à Est Ensemble et 28 300 €/an à l'échelle de la Métropole du Grand Paris)

Nombre de logements : 1 600  
(dont 1 100 logements sociaux)

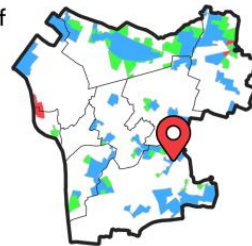
**Estimations**  
(valeurs arrondies)

#### Maillage administratif

- Est Ensemble
- Communes
- QPV en 2024

#### Evolution du QPV

- Extension
- Identique



## 2. Les principaux constats sur le quartier

Sauf mention contraire, les données sont issues de l'INSEE - Recensement de la population 2020.

### Peuplement

- Un quartier très jeune : **près de 40% des habitants ont moins de 25 ans** (contre 37% en moyenne sur les QPV d'Est Ensemble et 31% sur la Métropole du Grand Paris) et près d'1 habitant sur 4 à moins de 15 ans.
- **36% des habitants qui ont emménagé dans le quartier depuis moins de 5 ans**
- **23% de familles monoparentales** (contre 28% en moyenne sur les QPV, et 21% sur la MGP).

### Niveau de vie

- **26% de ménages à bas revenus** (contre 23% en moyenne sur Est Ensemble et 16% sur la MGP)
- **75% de personnes couvertes par au moins une prestation de la CAF** contre 51% sur l'EPT hors QPV

### Education

- **Près de 39% des 15-24 ans ne sont pas scolarisés**, un taux de 4pts supérieur à la moyenne en QPV (34%) et de 12 pts supérieur au taux relevé sur la MGP (27%)

### Emploi et formation

- **1/3 des habitants** (de 15 ans ou plus non scolarisés) n'a aucun diplôme ou au plus un CEP (certificat d'études primaires) moyenne en QPV (35%)
- **Près de la moitié des demandeurs d'emploi sont de longue durée** (49%)
- **14,9% de taux de chômage** (au sens du recensement) dans le QPV, un taux supérieur à la moyenne observée sur les QPV d'Est Ensemble (13,5%), et de plus de 5 pts supérieur au taux relevé sur la MGP (9,6%)

### 3. Les principaux équipements et dispositifs structurants

<b>Établissements scolaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École maternelle et élémentaire Madeleine et Louis Odru</li> <li>• École maternelle et élémentaire Nanteuil</li> <li>• École maternelle Méliès</li> <li>• École élémentaire Boissière</li> </ul>
<b>Structures d'accueil des enfants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre de loisirs municipal Jules Verne</li> <li>• Centre de loisirs municipal Madeleine et Louis Odru</li> <li>• Centre de loisirs municipal Méliès</li> <li>• Centre de loisirs municipal Boissière</li> <li>• Accueil de loisirs associatif SFM</li> </ul>
<b>Santé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hôpital psychiatrique pour enfants et adolescents Ville Evrard</li> <li>• Groupement Entraide Mutuelle « les Gens du 110 »</li> </ul>
<b>Antennes CAF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permanence CAF au centre social SFM (lundis 9-16h)</li> </ul>
<b>Pôle Emploi / Maison de l'Emploi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucune structure dédiée à l'emploi sur le périmètre serré ou élargi</li> </ul>
<b>Centre social / Locaux Associatifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre social associatif SFM</li> <li>• Le Fait Tout (Espace de Vie Social CAF)</li> <li>• Ludothèque</li> <li>• Parcelle Aménagée de Récolte Urbaine</li> <li>• Centre de Quartier de la Cité de l'Amitié (Salles à usage associatif partagé)</li> </ul>
<b>Équipements culturels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Théâtre des Roches (municipal)</li> </ul>
<b>Équipements sportifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gymnase Auguste Delaune</li> <li>• Stade Robert Baran -Rugby Club Montreuillois,</li> <li>• Stade Jules Verne</li> <li>• Terrain sportif Plaine Jules Verne</li> </ul>
<b>Espaces publics (parcs, squares, jardins partagés)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Square Clara Zetkin</li> <li>• Jardins partagés : des Amitiés et des Petits Pains</li> <li>• Place Jules Verne, Plaine de jeux Jules Verne,</li> <li>• Place Kétanou</li> <li>• Square du Champ des Paires (va disparaître)</li> <li>• Parcelle de l'association Récolte Urbaine</li> </ul>
<b>Transports</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bus 102, 129 et 121, 301, métro ligne 11</li> </ul>

## 4. Les principales difficultés et points d'appui

Les principales difficultés du quartier	Les leviers/les points d'appui
<p>Un enjeu important autour de la réussite scolaire et de l'insertion professionnelle des jeunes, les chiffres montrent un taux de scolarisation particulièrement bas après 15 ans.</p> <p>Une situation de l'emploi fragile et qui tend à se dégrader depuis 2010, avec un taux d'emploi en baisse, une augmentation des demandeurs d'emploi de longue durée, et un taux particulièrement important de salariés en emploi précaire.</p> <p>Dans la continuité du portrait de quartier 2021, une problématique de santé mentale post-covid repérée notamment par les professionnels du terrain concernant toutes les tranches d'âge mais particulièrement les jeunes, dès le collège.</p> <p>Cette problématique de santé mentale ne s'est pas améliorée, elle devient source de désocialisation et de problématique d'insertion. Les écrans sont un facteur aggravant de cette perte de lien avec les autres.</p> <p>La forte offre associative ne permet pas pour autant de répondre à tous les enjeux : peu d'offres pour les lycéens, pour les grandes familles, explosion des demandes d'aides à la démarche et d'accès aux droits sociaux</p> <p>Manque d'offre à destination des « aidants » de personnes en manque d'autonomie : pas ressources, de lieux de répit, de garde d'enfants adaptées, qui leur permettraient de souffler. Ex : Beaucoup de parents d'enfants en situation de handicap ne participent pas au groupe de parole de Solienka faute de solution de garde</p>	<p>Un tissu associatif dynamique qui permet de couvrir de nombreux champs des besoins sociaux</p> <p>Accès aux droits, : Centre Social associatif SFM, Les Femmes de la Boissière, le Fait-tout</p> <p>Accompagnements des familles, parentalité, réussite éducative : SFM, L.E.A, Ensemble Notre Quartier, Récolte Urbaine</p> <p>Linguistique : Femmes de la Boissière, SFM</p> <p>Santé mentale : Groupe d'Entraide Mutuelle, Solienka</p> <p>Des gardiens d'immeuble du bailleur impliqués dans la vie locale et les projets associatifs</p> <p>Depuis 2023, le Fait-tout est désormais « Tiers-lieu autonomie », la structure accueille sur des temps dédiés ressources des personnes en situation de pertes d'autonomie pour favoriser des liens et de la convivialité : personnes vieillissantes, personnes porteuses de handicap, de troubles psychiques etc.</p> <p>Arrivée des transports (T3 et ligne 11 du métro), qui devrait permettre un désenclavement du secteur, de nouveaux services éventuels</p> <p>Un conseil citoyen actif présent aux instances du contrat de ville, qui défend les intérêts du QPV</p>

## 5. Les objectifs prioritaires et les actions à mettre en œuvre

Objectifs	Pistes d'actions	Partenaires et moyens mobilisés
<b>PREVENIR LES RISQUES DE DECROCHAGE SCOLAIRE ET DE REPLI SUR SOI DES JEUNES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer les liens avec les établissements scolaires et le tissu associatif du quartier, faire de l'interconnaissance et des projets communs à l'intérieur et à l'extérieur des établissements</li> <li>Multiplier les actions d' « allez-vers » les jeunes: expérimentation d'opérations en pied d'immeuble « Ecoute Mobile » par L.E.A</li> <li>Donner de la visibilité à l'offre de la Mission Locale</li> </ul>	<p><b>Partenaires</b>            Coordinateur REP,            Etablissements scolaires            PRE            Mission de Lutte contre le décrochage scolaire            Lieu Ecoute Accueil            Club de prévention Rues et Cités</p> <p><b>Moyens financiers</b>            Les crédits du contrat de ville peuvent être utilisés exceptionnellement pour un projet en temps scolaire à partir du moment où il répond à un impératif de prévention des conduites à risques</p>
<b>LUTTER CONTRE LA FRACTURES NUMERIQUE, RENFORCER L'ACCES AU.X DROIT.S SOCIAUX ET JURIDIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Multiplier les espaces / lieux d'accompagnement dans les démarches, en formant davantage de bénévoles</li> </ul>	<p><b>Partenaires</b>            Point d'accès numérique du Faïttout, permamences d'écrivain public à SFM, antenne Jules Verne, Café solidaire des Femmes de la Boissière, PAD Est Ensemble,</p> <p><b>Moyens financiers</b>            FDVA 1 : possibilité de mutualiser une demande de financement pour financer une formation            Point d'accès numérique CAF            Contrat de ville</p>
<b>PREVENIR LES RISQUES EN SANTE MENTALE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Multiplier les lieux de rencontres, de réparation du lien pour prévenir les risques d'isolement des personnes concernées</li> <li>Mutualiser les formations pour les bénévoles associatifs : formation aux premiers secours en santé mentale (PSSM), au développement des Compétences Psycho-Sociales chez les jeunes et les parents etc.</li> <li>Développer la proposition de tiers lieux autonomie du FAITTOU</li> </ul>	<p><b>Partenaires</b>            Formation aux Premiers Secours en Santé Mentale proposés par la ville            Faire appel au FDVA 1 sur les formations de bénévoles            Groupe d'Entraide Mutuelle Les Gens du 110</p> <p><b>Moyens financiers</b>            Contrat de ville, ARS, FDVA 1</p>
<b>OFFRIR DU REPIT AUX AIDANTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Proposer des solutions de gardes temporaires pour les parents d'enfants porteurs de handicap</li> </ul>	<p><b>Partenaires</b>            SCOP E2S qui propose des garderies éphémères</p>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer des espaces d'accueil de jour temporaire pour permettre aux aidants de « souffler »</li> </ul>	<p>Groupe de parole de Solienka</p> <p>« Tiers-Lieu autonomie » du Fattout encore en cours de développement</p>
--	--	---

NB : Les orientations et actions à développer en matière de cadre de vie seront également déclinées dans le cadre des conventions GUSP, qui feront l'objet d'une approbation au conseil municipal de décembre.

## 6. Les modalités de participation citoyenne

- Le QPV Branly-Boissière est représenté lors des instances de la politique de la ville grâce au conseil citoyen,, notamment lors des arbitrages des subventions du contrat de ville. Il est composé d'un noyau dur de 6 à 8 personnes
- Il existe d'autres instances participatives : comité d'usagers de SFM, conseil de vie de quartier.

Les objectifs et priorités du contrat de ville pourraient aussi faire l'objet d'un travail et dialogue régulier avec ces instances.